

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS



SÉANCE DU 25 NOVEMBRE 2008 À 18 HEURES 30

N° 6 - 144 / 2008 : PARTICIPATION DES COMMUNES AUX FRAIS DE TRANSPORTS
SPÉCIAUX SCOLAIRES - ANNÉE 2007 - 2008

L'An Deux Mille Huit, le 25 Novembre 2008

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est réuni en Mairie d'Albi le Mardi 25 Novembre 2008 à 18 Heures 30 en séance publique, sur convocation de Monsieur Philippe BONNECARRÈRE, Président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Monsieur Philippe BONNECARRÈRE

Secrétaire : Madame Maryse BERTRAND

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Philippe BONNECARRÈRE, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Christine DEVOISINS, Jean-Michel BOUAT, Monique HUBERT, Geneviève PARMENTIER, Michèle BARRAU-SARTRES, Louis BARRET, Laurence PUJOL, Michel FOURNIALS, Michel FRANQUES, Dominique BILLET, Pierre DOAT, Paul JUAREZ, Sarah LAURENS, Thierry GINESTET, Robert GAUTHIER, Jean-Claude De LAPANOUSE, Dominique SANCHEZ, Christian CHAMAYOU, Claude JULIEN, Anne-Marie ROSÉ, Philippe HEIM, Jacques LASSERRE, Maryse BERTRAND, Robert BOUDES,

Membres suppléants votants : Mesdames, Messieurs, Gisèle DEDIEU, Christelle GUILLAUMOT, Daniel GAUDEFROY, Alain LONG, Claude COSTES, David KOWALCZYK.

Membres suppléants présents non votants : Mesdames, Messieurs, Pierre COSTES, Jean-Marie COUDERC, Marie-Claude DURAND, Alain GRIMAL, Robert PAGGI.

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Olivier BRAULT, Patrick GARNIER, Stephen JACKSON, William NION, Félix TORRÈS, Thierry ASTOULS, Gérard POUJADE, Bruno LADOUCKETTE, Thierry DUFOUR, Michel TRÉBOSC, Viviane COMBES, Michel DELPOUX, Serge NEAU, Jean-Philippe ROQUES.

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs, Naïma MARENGO, Laure SUDRE, Pierre-Yves LAMBOLEZ, Jean ESQUERRE, Frédéric ESQUEVIN, Marie-Louise AT, Bernard GILABERT, Marie-France DE TRUCHIS, Claude DEUTSCHMEYER, Michel ALBARÈDE, François LESCURE, Gérard FABRE, Pascal LAMESLE, Christian MALGOUYRES, Michel ANDRAL, Francine ALARY, Noël RAMON, Patrice MANGIONE, Thierry MALLÉ, Jean-Marc WISNIEWSKI, Benoît DELERIS, Jean-Charles BORGOMANO, Monique MILHAU, Blandine THUEL, Marc DE GUALY, Dominique BALOUP, Eliane CARLES, Emmanuelle VIEILLEDENT, Jean MAURIÈS.

Présents (titulaires, suppléants votants et suppléants non votants) : 37

Votants (titulaires, suppléants votants) : 32

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 25 NOVEMBRE 2008

N° 6 - 144 / 2008 : PARTICIPATION DES COMMUNES AUX FRAIS DE TRANSPORTS SPÉCIAUX SCOLAIRES - ANNÉE 2007 - 2008

Pilote : Finances et budget

Autre service concerné : Transports urbains

Monsieur Jean-Michel BOUAT, rapporteur,

Depuis le 1^{er} septembre 2006, la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois a pris en charge les transports scolaires, organisés précédemment par le Département du Tarn.

Jusqu'à la nouvelle répartition des compétences entre le Département du Tarn et la Communauté d'agglomération, les communes participaient aux frais des transports spéciaux scolaires en versant au Département un montant, par élève de la commune utilisant ce service, égal au double du montant de la carte annuelle de transport scolaire.

Le Conseil communautaire a décidé, lors de sa séance du 27 novembre 2007, de maintenir la participation des communes aux transports spéciaux scolaires à compter de septembre 2006 ainsi que le calcul de son montant par élève.

Les participations des communes pour l'année scolaire 2006-2007 ont été les suivantes :

Commune	Nombre de coupons	Montant
ALBI	18	2 340,00 €
ARTHES	78	10 140,00 €
CAMBON	76	9 880,00 €
CARLUS	33	4 290,00 €
CASTELNAU DE LEVIS	108	14 040,00 €
CUNAC	31	4 030,00 €
DENAT	14	1 820,00 €
FREJAIROLLES	57	7 410,00 €
LABASTIDE-DENAT	9	1 170,00 €
LESCURE	131	17 030,00 €
PUYGOUZON	125	16 250,00 €
ROUFFIAC	29	3 770,00 €
SALIES	47	6 110,00 €
ST JUERY	20	2 600,00 €
TOTAL	776	100 880,00 €

Concernant le calcul de cette participation pour les années suivantes, le Bureau communautaire propose :

- de réduire cette participation de 25 % chaque année à compter de l'année scolaire 2007-2008 afin qu'elle disparaisse au bout de quatre ans,

- de prendre comme base le montant versé par chaque commune pour l'année scolaire 2006-2007.

Ainsi, les participations des communes seraient les suivantes, pour l'année scolaire 2007-2008 :

Commune	Participation 2007-2008
ALBI	1 755 €
ARTHES	7 605 €
CAMBON	7 410 €
CARLUS	3 218 €
CASTELNAU DE LEVIS	10 530 €
CUNAC	3 023 €
DENAT	1 365 €
FREJAIROLLES	5 558 €
LABASTIDE-DENAT	878 €
LESCURE	12 773 €
PUYGOUZON	12 188 €
ROUFFIAC	2 828 €
SALIES	4 583 €
ST JUERY	1 950 €
TOTAL	75 660 €

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis du Bureau Communautaire du 12 novembre 2008,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

↳ **DECIDE** fixer les participations des communes aux frais de transports spéciaux scolaires, pour l'année scolaire 2007-2008, comme suit :

Commune	Participation 2007-2008
ALBI	1 755 €
ARTHES	7 605 €
CAMBON	7 410 €
CARLUS	3 218 €
CASTELNAU DE LEVIS	10 530 €
CUNAC	3 023 €
DENAT	1 365 €
FREJAIROLLES	5 558 €
LABASTIDE-DENAT	878 €
LESCURE	12 773 €
PUYGOUZON	12 188 €
ROUFFIAC	2 828 €
SALIES	4 583 €
ST JUERY	1 950 €
TOTAL	75 660 €

☞ **DIT QUE** les recettes afférentes seront versées au budget annexe des transports urbains.

Pour extrait conforme,
Fait le 25 Novembre 2008,

Le Président,



Philippe BONNEGARRÈRE

